



Annuaire Français de Relations Internationales
AFRI 2002, volume III
Editions Bruylant, Bruxelles

GARCIN Thierry , "L'espace, enjeu de puissance " , AFRI 2002, volume III

Disponible sur <http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/garcin2002.pdf>

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : centre.thucydide@afri-ct.org

L'ESPACE, ENJEU DE PUISSANCE

PAR

THIERRY GARCIN (*)

Au cours du XX^e siècle, l'espace n'a cessé d'être considéré comme un outil de puissance, aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine civil. Au carrefour de disciplines scientifiques et techniques majeures, fournissant de nombreuses capacités qui renforcent le statut de l'Etat et illustrent sa puissance régionale ou internationale, l'espace est aussi objet de rivalité. La banalisation des applications spatiales dans la vie quotidienne (fax, téléphonie, *Internet*, portables, médias, navigation et localisation...) ne doit pas nous le faire oublier.

Le poids de l'histoire récente est considérable. Dès la Seconde Guerre mondiale, l'espace a été intégré dans les grands programmes secrets des principaux belligérants. Après tout, les « nouvelles armes » annoncées par Hitler n'étaient-elles pas constituées, outre des avions à réaction, des missiles semi-balistiques V2 ? D'ailleurs, au lendemain de la Guerre, les atomistes et physiciens allemands, mais aussi les spécialistes de l'espace, furent rapidement pris en charge par les puissances victorieuses, à commencer par les Américains (Wernher von Braun, concepteur du V2 et déjà directeur technique en 1937 de la base de lancement de Peenemünde). Et, entre l'Est et l'Ouest, la période de la Guerre froide fut marquée par une intense compétition, voire par une rivalité aussi bien civile que militaire, même si les voies d'accès et les réalisations étaient souvent fort différentes. L'espace était donc conçu comme un éventuel instrument de prédominance, au sens où, dans l'ordre des nations, la puissance peut être définie comme un pouvoir en action permettant ou d'imposer sa volonté (Raymond Aron) ou de modifier durablement une situation, donc le cours des choses.

À l'époque des Etats forts et souvent planificateurs, le pouvoir politique pouvait fédérer des volontés autour de programmes incertains, mais mobilisateurs et de longue haleine. Comme pour la recherche de la puissance atomique, l'Etat garantissait l'effort dans la durée. Au reste, l'aventure nucléaire et l'aventure spatiale n'ont cessé d'avoir des parentés et, surtout, d'être interdépendantes – parce que complémentaires ; nucléaire et espace ont en effet exigé un pénible effort, mais toujours stimulant et souvent gratifiant, réclamant simultanément des conditions-clefs : convergence de

(*) Producteur à *Radio-France*.

domaines d'excellence; cohérence et continuité des équipes; travail en réseaux et logiques organisationnelles complexes; défis scientifiques et techniques; raisonnements à partir de « systèmes d'armes »; recherche de l'indépendance ou de l'autonomie (par exemple, européenne); quête du prestige national.

En ce début de XXI^e siècle, l'espace reste tout autant objet de convoitise, d'ambitions et d'orgueil, même s'il fait moins rêver. Multiplicateur de forces, c'est un élément-clef des rapports de force. Mais, s'il profite d'un passé glorieux, continuera-t-il pour autant à être un facteur-clef de la puissance des Etats, au même titre que l'arme nucléaire, la puissance maritime ou le renseignement, compte tenu des changements radicaux issus des bouleversements internationaux de 1989-1991 et de la tendance à la coopération internationale ?

LA CONQUÊTE MILITAIRE DE L'ESPACE

Dans le domaine stratégique, un rapide regard synoptique montre que les à-coups américano-soviétiques ont été plus fréquents que les continuités, à l'image de l'antagonisme Est-Ouest. En 1957, lors de la célèbre « Année géophysique internationale » (juillet 1957-décembre 1958), et peu après l'expédition de Suez et la révolte hongroise, la mise en orbite du satellite soviétique *Sputnik* avait provoqué une révision américaine déchirante : alors que jusque-là, les Etats-Unis s'étaient vu protégés par les océans et les distances (un bombardier soviétique, mettant des heures à parvenir sur son objectif, restait et resterait relativement vulnérable), le missile intercontinental, dont la portée irait grandissant et qui serait bientôt de plus en plus précis sur sa cible (d'où la miniaturisation des charges), leur faisait perdre leur statut de quasi-insularité. Trois ans plus tard, en 1960, à la veille d'une crise essentielle pour les rapports Est-Ouest (construction du Mur de Berlin, 1961), le candidat Kennedy dénonça avec force le « *missile gap* », prétendu déséquilibre majeur au profit des fusées balistiques intercontinentales soviétiques; ce « bluff », surtout destiné à l'opinion publique américaine, n'en fut pas moins efficace. Ce procédé s'est par la suite avéré récurrent : à la fin des années 1970, on retrouvera cette prise en otage ou cette mobilisation des populations occidentales avec la fameuse « guerre (médiatique) des euromissiles », et, au début des années 1980, avec la « guerre des étoiles » (Initiative de défense stratégique, IDS ou SDI).

Il est frappant de constater la divergence des politiques « spatiales » des deux puissances mondiales, à la différence des convergences qui se font jour en matière « nucléaire ». Ainsi, de la recherche impériale de la parité nucléaire avec les Etats-Unis, qui mobilisait les moyens de l'Union soviétique (en 1977, Brejnev – avec un orgueil non joué – l'affirmera atteinte). Ainsi encore, des négociations bilatérales sur le contrôle des armements stra-

tégiques, couronnées de succès : Traité SALT I de 1972, suivi du Traité ABM sur les antimissiles – quand bien même les Etats-Unis renonceraient dès 1975 à toute protection antibalistique, à la différence de l'URSS.

Certes, dans le domaine spatial, la coopération des années 1970 fut symbolisée par la poignée de main entre les spationautes des vaisseaux *Apollo* et *Soyouz* (1975, à l'heure de la détente consacrée par l'Acte final d'Hel-sinki). Mais, à l'instar des armes antibalistiques, les procédés furent par la suite radicalement différents pour les armes antisatellites (satellite tueur pour les Soviétiques, avion lanceur de missile pour les Américains). De même, l'URSS mettait en orbite quantité de satellites en orbite basse, dont la durée de vie courte était palliée par une régularité métronomique de lancement et par une fiabilité remarquable, tandis que les Etats-Unis privilégiaient les orbites géostationnaires et les puissants satellites de renseignement (écoute, observation, « intelligence électronique »...). Pour Washington, l'« inquisition » satellitaire à distance reste en effet l'un des fleurons de son dispositif spatial.

Bien lui en a pris, d'ailleurs, puisque de tels moyens permettent aux Etats-Unis de donner aux chers alliés des informations au compte-gouttes et d'une façon lacunaire ou retardée; or, il s'agit de données pourtant essentielles à la prise de décision d'engagement des forces militaires par le pouvoir politique, en cas de crise ou de conflit. Et les Etats-Unis, en compagnie d'autres alliés, ne se privent pas d'espionner leurs amis avec méthode, constance et succès (système *Echelon 1*). Puissance et alliance, quand tu nous tiens!

Deux décisions américaines capitales dans les années 1980 renforcent ce constat de divergence. D'une part, après avoir tant insisté (entre 1979 et 1983) sur la nécessité d'installer en Europe des euromissiles atomiques (*Pershing II* et missiles de croisière, devant faire pièce aux *SS 20* soviétiques déjà en place), Washington décida en 1987 de les envoyer à la casse, sans consultation des alliés européens, après accord négocié avec Moscou et toutes affaires cessantes. D'autre part, le Président Reagan lança son Initiative de défense stratégique (IDS), destinée à périmer l'arme nucléaire, et donc à donner un grand coup de canif dans la stratégie de dissuasion, sans en avoir averti le Vieux Continent, voulant même la lui imposer, ultimatum maladroit à la clef. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du lien intime – quasi ontologique – entre la puissance nucléaire et la puissance spatiale.

Dans les années 1990, le projet américain du *National Missile Defence* (*NMD*, transformé plus tard en *Missile Defence*, *MD*), bouclier spatial antimissiles, participa de la même logique : *ab initio* et *in fine*, on ne défend jamais ses intérêts que pour soi-même. Cela n'a rien de choquant de la part des Etats-Unis. En revanche, c'est aux Européens d'en tirer des conséquences en matière d'autonomie, donc de liberté. D'autant plus que le

NMD ou le *MD* propose ouvertement à des sous-régions de bénéficier d'une couverture antimissiles : Asie du Nord-Est (Japon, Corée du Sud, Taïwan); Moyen-Orient (péninsule Arabique); Proche-Orient (Israël, et bientôt Turquie, ces deux pays ayant au reste des intérêts militaires et stratégiques de plus en plus imbriqués); bassin méditerranéen; sans parler de l'Europe. Or, une telle protection antimissiles américaine réduirait la marge de manœuvre des bénéficiaires. Aussi ne peut-elle qu'exercer une tutelle stratégique largement discutable, car politiquement dangereuse. Cette fois, l'espace se trouve donc au cœur de la grande stratégie des Etats.

Dès lors, à chacun d'aviser en son for intérieur, sans céder forcément aux sirènes de la mondialisation antibalistique. Le dossier du bouclier spatial est majeur, *a fortiori* si l'on imagine ou craint une collusion d'intérêts, voire une coopération technique ou stratégique, entre Washington et Moscou. L'Europe occidentale, faible en la matière et dont l'Union à Quinze est somme toute bredouillante, ne pourrait qu'en être victime. En effet, l'équation est vite posée, malgré les velléités de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Le Royaume-Uni, Etat nucléaire et allié empressé de l'OTAN, n'ira pas à l'encontre des Etats-Unis (c'est son droit), et on s'interroge sur le renouvellement à terme de ses propres satellites de communication *Skynet* par un éventuel réseau européen. L'Italie est profondément atlantiste. L'Allemagne a toujours regardé avec insistance ou accepté les offres américaines, notamment en matière de satellites d'observation (témoin, le récent désengagement allemand du programme franco-italo-espagnol *Hélios 2*).

Dossier pourtant clef : les Européens ne disposent que de quelques satellites militaires ou à fonction civilo-militaire, et ce n'est pas le seul et utile Centre satellitaire de Torrejon (Espagne) pour l'interprétation des images spatiales qui comblera rapidement les manques. Or, le besoin de cartographie spatiale militaire se fait cruellement sentir sur le Vieux Continent, si celui-ci souhaite peser sur l'évaluation des menaces et la gestion des crises. On l'a vu grandeur nature, entre autres, lors du conflit du Golfe (1990-1991), en Iraq (décennie quatre-vingt-dix), en Yougoslavie (bombardements par l'OTAN de la Serbie, 1999), en Afghanistan (2001). L'Europe n'est pas un nain spatial, mais ses débuts militaires ne sont ni coordonnés ni vraiment prometteurs. La réduction souvent radicale des budgets de défense en dit déjà long sur sa réelle volonté d'autonomie. Plus que d'une puissance commençante, nous sommes donc en présence d'une impuissance relative mais caractéristique.

On peut d'autant plus regretter cette marginalisation européenne que, depuis des décennies maintenant, d'autres acteurs sont « montés » dans l'espace avec détermination et succès. D'abord, ceux qui voulaient ou détenaient l'arme nucléaire n'avaient de cesse que de pouvoir délivrer les charges par la voie balistique et de disposer de satellites : la France

(nucléaire en 1960, première mise en orbite de satellite en 1965), la Chine (nucléaire en 1964, première mise en orbite de satellite en 1970), le Japon (qui n'exclut plus le nucléaire, première mise en orbite de satellite en 1970), l'Inde (nucléaire en 1974, première mise en orbite de satellite en 1975), Israël (nucléaire en 1967, détenteur dans la région du triple monopole nucléaire, antibalistique, spatial, première mise en orbite de satellite en 1988), le Brésil (pré-nucléaire jusqu'en 1990, programme spatial soutenu), l'Iraq (pré-nucléaire jusqu'en 1991, premier lancement d'une fusée lourde en 1989), l'Iran (pré-nucléaire), la Corée du Nord (pré-nucléaire jusqu'en 1994, tentative discutée de mise en orbite d'un satellite en 1998).

À quoi il faut ajouter le rôle passé et à venir des entraides en matière balistique ou nucléaire, fournies par de grandes puissances mais aussi par de petits Etats, qui ajoutent à l'anomie internationale ou à l'intensité des rapports de force régionaux. Car, les moyens spatiaux, transitant par l'espace ou reliés à l'espace (par exemple, missiles balistiques – ou de croisière, de plus en plus souvent lancés par volées) sont, à tort ou à raison, jugés indispensables à chacun, pour l'observation ou la conduite des conflits armés. Les guerres les ont d'ailleurs mobilisés : Bangladesh (1971), Israël-pays arabes, Irak-Iran (1980-1988), Malouines (1982), Afghanistan à partir de 1989, guerre civile du Yémen (1994)... Les interventions militaires les ont utilisés : occupation turque d'une partie de Chypre (1974), Etats-Unis-Irak (1993, 1996)... Les crises les ont mis en œuvre : Chine-Taiwan (1995), Corée du Nord-Japon (1998)... Les événements terroristes et représailles anti-terroristes les ont réquisitionnés : Etats-Unis-Libye (1986), Etats-Unis-Afghanistan et Soudan (1998), Etats-Unis-Afghanistan (2001)...

Bref, l'espace militaire, de plus en plus lié à l'espace civil, peut aussi aider à la résolution d'une crise ou hâter l'issue d'un conflit. Pluridisciplinaire – parce qu'inclus dans une continuité étroite entre le sol, la mer et l'atmosphère –, il peut devenir non seulement un multiplicateur de forces mais aussi une force à part entière, sinon une arme.

LA CONQUÊTE DE L'ESPACE CIVIL

D'un pays à l'autre, les voies d'accès à l'espace et la gestion des moyens n'ont guère de points communs. Jusqu'à nos jours, c'est la diversité qui prime, les finalités politiques et scientifiques n'étant pas identiques.

Si les besoins se ressemblent (essentiellement : écouter, voir, communiquer), si la priorité initiale des télécommunications s'est vite imposée chez les principaux partenaires, les Américains ont choisi de se lancer d'impressionnants défis à eux-mêmes, avec des résultats heureux ou malheureux. Ainsi, de la conquête de la Lune, audacieusement annoncée par le Président Kennedy au début des années 1960 pour la fin de la même décennie (de fait, l'homme y marchera en 1969) : cette réalisation extra-terrestre, largement

médiatisée et héroïque à sa façon, a sans doute beaucoup fait pour le prestige international des Etats-Unis et pour la propagation des idéaux du peuple américain (sens du pari, rôle de l'initiative individuelle, excellence du travail en équipe, primat de la libre entreprise – encore qu'en la circonstance, l'Etat ait été à la fois constructeur, patron, banquier, vendeur et client). Mais, plus tard, la politique du « tout-navette » (mise en orbite par la seule navette, au détriment des fusées) a volé en éclats lors de la tragédie de la navette *Challenger* (1986). Les Etats-Unis ont ensuite réutilisé les fusées classiques (qui, souvent, n'étaient autres que des missiles nucléaires intercontinentaux modifiés), ce qui n'est pas allé sans de nombreux déboires, peu glorieux. À toute chose malheur est bon, puisque ces échecs ont profité commercialement à la fusée européenne *Ariane*. Dans une conception réaliste des relations internationales, on notera au passage le rôle souvent capital de l'événement (en l'occurrence, l'accident de *Challenger*), qui peut dicter sa loi par-delà les décisions politiques et les projets humains.

Les réalisations soviétiques ont, elles, connu un retentissement moins important. Même s'il y eut un vol en 1988 de navette spatiale soviétique non habitée, elles furent axées surtout sur la présence de l'homme dans l'espace (437 jours pour un cosmonaute, en 1995) et sur les stations spatiales. Mais les apports scientifiques de ces missions sont relativisés par les spécialistes, et la station spatiale internationale en cours d'assemblage apparaît d'un intérêt largement douteux, même si elle illustre le caractère indispensable de la coopération multilatérale. De toute façon, la Russie est contrainte aux associations à la carte, compte tenu de ses stocks de fusées et de sa situation économique interne.

Quant à l'Europe, ou plutôt aux pays européens (*Ariane* regroupe une douzaine de pays, dont certains n'appartenaient pas à la CEE de l'époque, tout comme le partenaire suisse n'est pas membre de l'Union européenne aujourd'hui), son histoire spatiale préfigure d'une certaine façon la construction communautaire. Tandis que le Royaume-Uni mettait en orbite des satellites en lançant des fusées d'Australie dans les années 1960, la France s'essayait dans les années 1960 et 1970 au lancement et à la mise en orbite du Sahara algérien (Algérie indépendante) et de la Guyane française (Kourou, opérationnel en 1968). Ayant acquis une solide connaissance dans les missiles stratégiques (force de frappe), elle se fit le promoteur d'une Europe spatiale (le programme *Ariane* sera lancé en 1973, premier tir en 1979), cela, malgré le précédent échec d'une coopération européenne infructueuse (lanceurs *Europa*).

Quelques leçons apparaissent, qui peuvent trouver leurs correspondants dans le domaine de l'intégration économique européenne : rôle moteur du pays maître d'œuvre (la France a pu constituer les deux tiers de l'effort sur *Ariane*; en 2001, elle en représentait 57,06 %); nécessité d'associer (avec dif-

ficulté, au début) l'Allemagne; planification interétatique et ambitieuse des grands programmes (ceux-ci pouvant être abandonnés, témoin l'avion spatial *Hermès* en 1992); fonction involontairement fédératrice des maladresses ou oukazes américains (ainsi, du programme européen de satellites *Symphonie*, 1974 et 1975); constitution de solides agences spatiales (CNES né en 1962); assemblée délibérative européenne (Agence spatiale européenne, née en 1975), délivrée dès l'origine de toute compétence militaire; règle (aujourd'hui, rediscutée) du « juste retour » sur investissements pour les pays engagés; priorité à la construction d'un lanceur fiable et évolutif; coopérations à la carte sur certains programmes (en 1986, Londres n'avait pas adhéré aux programmes *Ariane V* et *Hermès*); vocation officiellement civile des engins placés en orbite (même si certains ont une fonction militaire); etc.

En un mot, souplesse des contributions, réévaluation périodique, associations à façon, volonté d'autonomie ont été des facteurs durables de réussite : comme pour l'Europe politique, serait-on tenté de dire, celle-ci se dirigeant manifestement vers des « géométries variables » et vers des cercles d'intérêt concentriques. D'une certaine façon, l'Europe spatiale a devancé l'Europe politique, selon d'autres méthodes.

DES ORIENTATIONS MAJEURES

Intimement lié au nucléaire dès l'origine, l'espace a également favorisé un rapprochement entre les programmes militaires et les programmes civils. Activité duale par excellence (on peut également parler de concubinage entre le public et le privé), l'espace fédère la nation et permet des collaborations régionales ou internationales de première importance. Il s'inscrit aussi dans des aventures solitaires, justifiées par la recherche de la bombe et de la maîtrise balistique : les pays spatiaux de moindre importance montent en puissance, précisément.

Sur le plan géopolitique, les Etats-Unis poseront en majesté pour de longues années encore. Aucun groupe d'Etats (même coalisés) ne saurait rivaliser avec eux. Néanmoins, la puissance conférée par l'espace militaire peut être relative. Dans le seul domaine du renseignement, où ils sont éminents, les Américains n'ont su prévoir en 1998 la reprise des essais nucléaires indiens, les attentats anti-américains en Afrique ou le lancement d'un missile nord-coréen au-dessus du Japon – sans parler des attentats du 11 septembre 2001. Mais, conduits par leur élan missionnaire et leur appétit de conquête scientifique et technique, les Etats-Unis sauront entretenir de grandes visions, irréalistes ou non, dans lesquelles l'espace tiendra un rôle essentiel : le bouclier antimissiles et ses sous-systèmes régionaux; la recherche du « zéro mort » dans les engagements militaires; la « Révolution dans les affaires militaires » (neutraliser d'emblée l'adversaire par des atta-

ques à distance et en profondeur, en traitant le champ de bataille en temps quasi réel grâce à un « réseau de réseaux » d'informations). Néanmoins, la prolifération nucléaire à venir et les nouvelles formes de terrorisme limiteront la prétention de l'unique superpuissance à l'invulnérabilité stratégique et à l'interventionnisme régalien. Même si Washington persiste à faire souvent cavalier seul : non-respect, dénonciation, non-signature ou non-ratification d'engagements juridiques majeurs, bilatéraux ou multilatéraux (Traité ABM, traité sur les essais nucléaires...).

Quant aux pays européens, handicapés par la faiblesse de la Politique étrangère et de sécurité commune (et, par voie de conséquence, par les tiraillements en matière de défense communautaire), par leur compromission ou collaboration contre-productives avec l'espionnage américain (réseau *Echelon*, accord Union européenne-FBI de 1997, etc.), ou encore par les sollicitations américaines, ils ne pourront prétendre ni à un projet global commun, ni à l'économie d'échelle, ni à la masse critique. Certes, leur politique des petits pas n'a rien de décourageant en soi : témoin, la Commission européenne qui commence à s'investir dans des programmes-clefs comme *Galileo*, pendant du GPS américain. Mais, par-delà leur volonté politique chancelante, leur politique spatiale militaire est déjà ligotée par la réduction drastique des budgets de défense et par les contradictions des lois de programmation militaire.

Dans le domaine proprement civil, des évolutions peuvent aussi se dessiner. De plus en plus, les opérateurs privés veulent tirer bénéfice de leurs investissements (notamment, dans le riche secteur des télécommunications), au détriment des États et agences spatiales qui n'ont pourtant rien retiré de décennies d'efforts financiers en matière de lancements.

Facteur d'hégémonie, de puissance, d'influence, l'espace ne suscite pas la solidarité par principe : on coopère dans des programmes particuliers, et non pour la beauté du geste ou dans l'ardeur à construire l'Europe. Etant donné l'accroissement des différends économiques et commerciaux entre les États-Unis et l'Europe, on voit mal comment l'espace deviendrait une exception, image éthérée de la symbiose occidentale. L'espace sera à l'image du monde, lieu de confrontation et d'échanges, générateur de coalitions et de rivalités, les organisations internationales compétentes devenant des régulateurs plus que des acteurs décisifs. On le voit déjà dans des réalisations ou des projets qui assurent des dominations, des mainmises, des clientélismes, des chasses gardées (surveillance de l'espace, écoute électronique, Intelsat...).

Si l'espace devient à ce point crucial pour les populations (environnement, catastrophes naturelles, circulation routière, lutte contre la criminalité organisée...), c'est aussi parce que ses applications et ses retombées terrestres restent profondément dépendantes du « territoire ». Où l'on retrouve, juste-

ment, un élément classique de la géopolitique. Plus qu'un autre domaine, l'espace ne sera pas mondialisé avant longtemps. Car, qu'on le veuille ou non, il se prête excellemment aux rapports de puissance. Ce n'est pas son moindre intérêt.